



INTERCO 44

Section CFDT Nantes

Le 1 avril 2021,

www.cfdtnantesvillemetropole.fr

COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION SPÉCIFIQUE COVID-19 DU 31 MARS 2021

Participants : A. BASSAL, C. CORBOU, P. COROYER, N. HOPP, R. FORTUN,
S. BOUTERA, A. MARCETEAU
2 représentants par OS

I- Médiathèque Jacques Demy

Le lundi 22 avril 2021, à la médiathèque Jacques Demy, un agent était positif au Covid.

Le vendredi 26 avril 2021, ce sont 12 agents positifs.

Et aujourd'hui, 14 agents sont positifs et 20 agents isolés comme cas-contact.

Les mesures prises par la Ville de Nantes, dès le samedi 27 avril 2021, ont été :

- de fermer les salles de lecture,
- de remettre en route le « click and collect »,
- de poser des plexiglass dans certains bureaux.

Le vendredi 2 avril sera organisé un dépistage pour tous les agents avec un test PCR.

La CFDT a demandé si l'ARS considérait cette situation comme un cluster.

L'administration nous a répondu que non car la Ville de Nantes avait déjà pris les mesures adéquates.

La CFDT a interrogé pour savoir si l'origine de cette contamination avait pu être déterminée et si elle ne venait pas de l'accueil des classes.

L'administration déclare que l'arbre des causes indique une transmission possible lors des pauses méridiennes et des pauses cigarettes.

La CFDT a voulu savoir les mesures prises dans les autres médiathèques et bibliothèques.

Les conseillers de prévention du service PST passeront évaluer chaque établissement et feront des recommandations si nécessaire.



INTERCO 44

Section CFDT Nantes

LE NANTIL BAT B

3 rue Célestin FREINET 44200 Nantes

02 52 10 82 45 - 06 43 93 67 23

cfdt@nantesmetropole.fr

II- Centre de vaccination

Le centre de vaccination de Ranzay reste ouvert jusqu'au lundi 5 avril 2021.

Puis, le Vaccinodrome du Parc des expositions de la Beaujoire prend le relais le mardi 6 avril 2021 dans le grand palais. C'est un centre de vaccination départemental. Il sera ouvert au public de 8h30 à 19h30 et pour les agents de 8h00 à 20h00. Il pourra effectuer 1500 à 2000 vaccinations par jour. C'est le vaccin Pfizer qui sera utilisé. Ce centre sera tenu par des agents volontaires puis par des agents contractuels car il est ouvert pour au moins 6 mois. Le coût pour nos collectivités est de 250 000 à 300 000 € par mois.

III- Situation sanitaire

| | Pays de la Loire le 30 mars 2021 | Loire-Atlantique le 30 mars 2021 | Pays de la Loire le 16 mars 2021 | Loire-Atlantique le 16 mars 2021 |
|--------------------------|---------------------------------------------|---------------------------------------------|---------------------------------------------|---------------------------------------------|
| Taux d'incidence | 263,3 | 236,5 | 165,4 | 150,8 |
| Taux de positivité | 6,8 | 6,5 | 6,4 | 6,1 |
| Nombre d'hospitalisation | 906 | 306 | 862 | 248 |
| Nombre de Réanimation | 133 | 43 | 98 | 30 |

Pour nos collectivités, 19 agents se sont déclarés positifs au Covid à la Médecine Préventive Professionnelle la semaine dernière et 112 agents sont en ASA Covid.

La situation, la semaine dernière, était la suivante :

- dans les écoles, 16 classes fermées, 479 élèves confinés et 30 cas-positifs (26 élèves et 4 agents), et pour lundi de cette semaine 20 cas-positifs en une journée.
- dans les crèches, 14 cas-positifs, 3 agents et 11 parents,
- dans les EHPAD, à Chambelan, 5 résidents vaccinés symptomatiques (peut-être le variant brésilien ou sud-africain), 1 résident décédé qui n'était pas vacciné.

IV- Questions des Organisations Syndicales

L'application des 8 m² entre agents pour la restauration va-t-elle être mise en place ?

C'est une norme pour la restauration d'entreprise, donc l'administration n'est pas concerné.

Le nombre d'agents par véhicule est-il amené à évoluer ?

Rappel : le port du masque est obligatoire, pas de changement des conditions pour se déplacer à plusieurs dans les véhicules.



Pourquoi le télétravail est-il refusé à des agents ? Ou le nombre de jours est limité ?
L'administration va rappeler les consignes à l'ensemble des directions.

L'accueil des classes à repris dans les piscines, quelles mesures avez-vous prises ?
Effectivement, les scolaires peuvent revenir dans les piscines, c'est à l'appréciation de chaque école. Le protocole sanitaire reste identique.

**La CFDT encourage tous les agents a continué à respecter les mesures barrières face au Covid.
Pour la santé de tous, restons solidaire !**

La prochaine réunion spécifique Covid-19 aura lieu le 7 avril 2021.



Section CFDT Nantes
LE NANTIL BAT B

3 rue Célestin FREINET 44200 Nantes

02 52 10 82 45 - 06 43 93 67 23

cfdt@nantesmetropole.fr